



DIRECTION DES PELERINAGES

AUTORISATION PARENTALE OU RESPONSABLE LEGAL

(à remplir obligatoirement pour les mineurs
non accompagnés de leur mère ou père)

Mme
domiciliée à
Téléphone :
et Mr
domicilié à
Téléphone :

ou responsable légal (tuteur)
domicilié à
Téléphone :

- Autorise(nt) leur enfant à participer au pèlerinage
à du au
L'enfant sera accompagné de :
Mme Mr (préciser le lien parental),
qui en aura(ont) la responsabilité pendant toute la durée du pèlerinage.

- Autorise(nt) le responsable du groupe à prendre en lien avec le directeur des pèlerinages
toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de mon enfant.

Fait à, le 2024

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé" :

Père :	ET	Mère :	ou Représentant légal :

Direction des Pèlerinages

12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1 - Tél. 04 38 38 00 36

pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr - Permanences : mardis 8h30 à 12h00 - jeudis 13h45 à 16h30

N° immatriculation ATOUT France : IM038110025 – RC et Pro MSC : 0020820035000287 Garantie financière : ATRADIUS N°543870

www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html

